

## INFORMATION

### Objet : Portail Familles

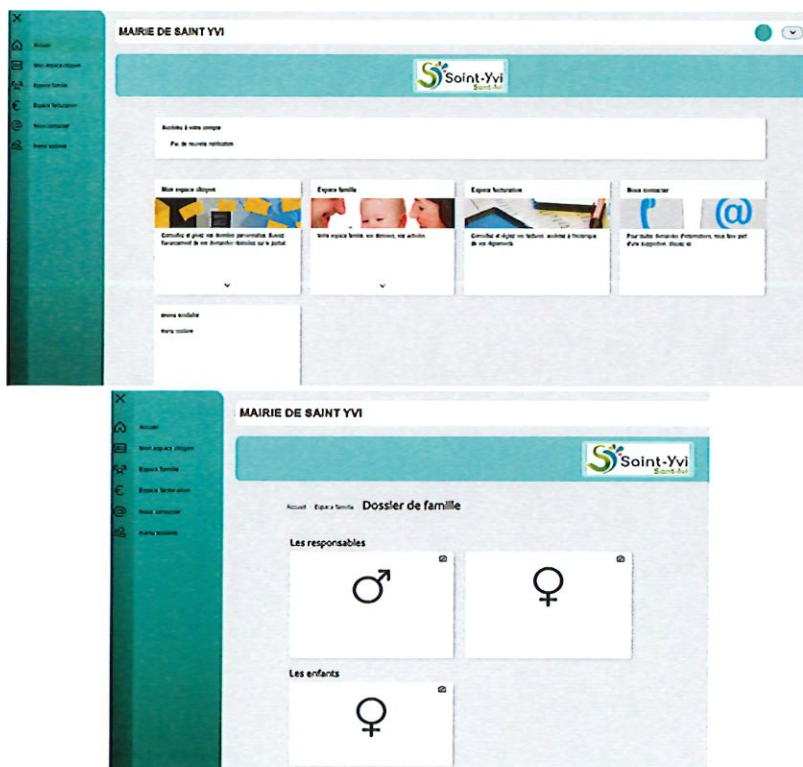
Madame, Monsieur

Votre collectivité met en place un Portail Citoyen, doté d'un Espace famille et facturation (plus simple, plus convivial et plus complet).

**Vous allez recevoir prochainement le courrier postal précisant le lancement du portail familles sur la Commune (en fin de semaine 12)**

Ce Portail vous permettra de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires. A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet, vous pourrez

- Réaliser l'inscription administrative de vos enfants aux services,
- Inscrire ou désinscrire vos enfants aux différentes activités : ALSH, Espace Jeunes, Accueil Périscolaire et Restaurant scolaire,
- Régler vos factures,
- Consulter vos historiques,
- Être informé sur l'actualité des différentes structures (Programmes-Menus-etc.).



Pour cela, vous devez créer votre compte citoyen sur le Portail Famille ci-dessous

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintYvi/accueil>

Votre Code abonné famille sera demandé pour bien identifier votre famille. Le voici :

Votre Code abonné Famille : «Code\_Portail»



Pour vous aider, voici les étapes à suivre :

- Accéder au Portail citoyen via son URL :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintYvi/accueil>

- Cliquez sur le bouton **Créer un compte**

- Renseignez le Formulaire (Coordonnées-Mail-Mot de Passe et **Code Abonné**)

- **Lien d'activation** sur votre boîte mail à confirmer (Vérifier vos mails indésirables également)

- Vous avez accès à votre **espace familles** et aux demandes de pré-inscriptions

Un guide utilisateur détaillé pour vous aider dans l'utilisation de ce portail, est consultable sur le site internet de la Mairie de Saint-Yvi : <https://www.saint-yvi.bzh/>

➤ Onglet ENFANCE-JEUNESSE Puis Portail Familles.

Les familles déjà présentes sur nos structures ALSH-Restoration scolaire-Accueil Périscolaire sur cette année scolaire et Espace Jeunes (Facturation 1<sup>er</sup> trimestre 2026) ont déjà leurs données familles complétées (les bases) car les pointages facturations sont déjà effectuées sur ce logiciel-Portail familles depuis Septembre 2025.

### **IMPORTANT**

Dans un premier temps, les inscriptions possibles concerneront :

- **L'ESPACE JEUNES** : ouverture des inscriptions d'Avril (Mercredi / Samedi / Vacances scolaires) dès la création de votre espace personnel.
- **L'ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)** :  
**Création de votre espace personnel courant Mars (à réception de ce courrier)**  
Ouverture des inscriptions de Juin (les Mercredis) au 1<sup>er</sup> Avril 2026.

Pour la partie restauration scolaire et accueil périscolaire, nous vous tiendrons informés du calendrier.

Les services gestionnaires des activités Enfance restent à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.

- Contact : Christophe LE BRAS : [periscolaire@saint-yvi](mailto:periscolaire@saint-yvi)